

Piloter et faire évoluer sa micro-entreprise

RS6216 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	32092, 32047
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2022
Date d'échéance	16/12/2025

Certificateur(s)

BGE · SIRET : 32980385200071

BGE · SIRET : 32980385200063

Partenaires habilités

18 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 18 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BGE AURA	42822261600040	Former et organiser l'évaluation
BGE COTE D'AZUR	31445183200054	Former et organiser l'évaluation
BGE-FLANDRE CREATION	38312294200022	Former et organiser l'évaluation
BGE ILE CONSEIL	34761761500039	Former et organiser l'évaluation
BGE INDRE	50206723400026	Former et organiser l'évaluation
BGE LANDES TEC GE COOP	33407672600085	Former et organiser l'évaluation
BGE LANGUEDOC CATALOGNE	42393546900043	Former et organiser l'évaluation
BGE LIMOUSIN	33419182200058	Former et organiser l'évaluation
BGE LOIRET	48017860700077	Former et organiser l'évaluation
BGE MAYOTTE	51486214300021	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 18 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6216-piloter-et-faire-evoluer-sa-micro-entreprise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les petites entreprises sont un des piliers de l'économie française. Beaucoup plus nombreuses que les grandes entreprises, elles contribuent à la vitalité du tissu économique et à l'emploi. De nombreux entrepreneurs, artisans, commerçants et freelances choisissent aujourd'hui le statut de la micro-entreprise pour se lancer et créer une entreprise. La création de micro-entreprise se développe également en raison de la double activité de nombreuses personnes. En effet, aujourd'hui, il n'est pas rare d'avoir plusieurs activités comme micro-entrepreneur et salarié.

Une raison de la croissance tient au fait qu'en micro-entreprise, les démarches administratives et les procédures sont simplifiées. En effet, la micro-entreprise représente un statut tremplin pour débiter une affaire. Mais, force est de constater que ce statut créé devient pérenne pour un grand nombre de micro-entrepreneurs. Fin juin 2021, le réseau

des URSSAF dénombre 2,230 millions auto-entrepreneurs, avec une progression de+ 17% sur un an quels que soient les secteurs.

En écho à cette hausse, toujours selon l'URSSAF, sur la même période, le nombre de radiations s'établit à 326 000 comptes, soit une hausse de + 16 % sur un an.

Au-delà du nombre important de porteurs de projet en micro-entreprise, l'enjeu à prendre en compte est la précarité dans laquelle se retrouvent les micro-entrepreneurs. En effet, en 2021, le chiffre d'affaires trimestriel moyen s'élevait à 4567€.

Face à ces constats, les principaux besoins en matière de développement des compétences se déclinent en plusieurs axes :

- Piloter l'activité à partir d'indicateurs simples pour se projeter à court, moyen et long terme
- Elaborer différents scénarios à partir du calcul des cotisations sociales et du régime fiscal
- Faire des choix stratégiques en s'appuyant sur la réglementation en vigueur
- Réaliser les démarches administratives adaptées au projet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. S'affilier au régime de la microentreprise en tenant compte des avantages et inconvénients qu'il présente pour l'atteinte des objectifs de l'entreprise et du dirigeant.
2. Anticiper le niveau d'imposition et de cotisations sociales généré par l'activité à partir
3. Piloter l'activité en micro-entreprise à partir d'indicateurs simples de suivi commerciaux, administratifs et financiers, pour pérenniser l'entreprise
4. Mettre en œuvre l'organisation administrative et comptable pour répondre aux obligations comptables, fiscales et sociales de la microentreprise.
5. Identifier les potentiels axes de développement à l'aide d'une matrice produits/clients et d'une première estimation du CA réalisable, et des principales charges afin d'évaluer la pertinence du changement de son statut juridique
6. Décider du changement de statut de l'entreprise afin d'adapter les statuts à la situation de l'entreprise en intégrant l'impact du dépassement du seuil de franchise de TVA par l'application des obligations légales (mentions facture etc...) et le calcul des montants de TVA collectés et déductibles.
7. Réaliser les démarches et formalités pour changer le régime de l'entreprise en identifiant les structures et institutions compétentes.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Les jurys d'évaluation sont constitués a minima :

- d'un membre de l'organisme de formation habilité à organiser les épreuves de certification.
- de deux représentants du champ professionnel ou de l'écosystème entrepreneurial (entrepreneurs, experts techniques, organismes d'accompagnement, financeurs, prescripteurs, acteurs de l'emploi et de la formation...)

Base légale

Date de décision	16/12/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2025
Date de dernière délivrance possible	16/06/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7333

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.bge.asso.fr/solutions/certifications-bge/piloter-et-faire-evoluer-sa-micro-entreprise/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6216/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	571
Parcours menés à terme	550
Taux d'achèvement	96 %
Période	06/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	590
Montant total engagé	519 712 €
Coût moyen par dossier	881 €
Durée moyenne	21 h
Période	05/2023 – 12/2025
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	2 %
France Travail	1 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.